

CABINET PIERRE LAUTIER

Avocats à la Cour

PIERRE LAUTIER
Avocat à la Cour de Paris
DEA de Droit des Affaires
DEA de Droit Anglo-Américain
Des Affaires
Magistère de Droit des Affaires

88, RUE SAINT-MARTIN
75004 PARIS (FRANCE)

Tel : + 33(0)1.43.79.33.64
Fax : +33(0) 1.43.79.33.65
PLAIS : B 925

AVEC LA COLLABORATION DE ME CHLOE BONVALET

A l'attention des garages et carrossiers de France

Paris, le 29 octobre 2014

ATTESTATION

Chères Mesdames, Chers Messieurs,

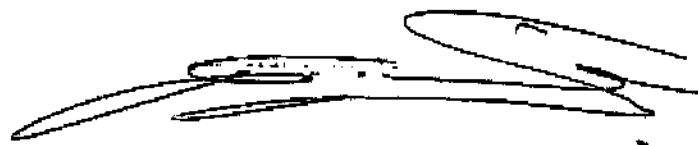
Je vous écris en ma qualité de conseil habituel de l'association RECYCLAGE AUTOMOBILE et de la société PNEUTECH SAS.

A l'examen de la proposition de RECYCLAGE AUTOMOBILE et de PNEUTECH SAS, j'atteste :

- que l'attribution d'une attribution d'un montant d'une action de 10 € au capital de PNEUTECH SAS ne vous fait courir aucun risque dans l'hypothèse où cette dernière devait ne pas prospérer ;
- que votre responsabilité ne pourrait en aucun cas être engagée ;
- que tout au plus, votre risque de perdre la valeur de l'action qui vous est gracieusement cédée, soit 10 €.

S'agissant de la cotisation à l'association RECYCLAGE AUTOMOBILE, cette dernière ne comporte pas non plus le moindre risque car vous pouvez la résilier à tout moment.

Sous toutes réserves, bien à vous,



Pierre Lautier

ASSOCIATION RECYCLAGE AUTOMOBILE
ANNEE 2014-2015-2016
BULLETIN D'ADHESION A TELECOPIER AU 01 45 22 59 70

PRENOM : _____ NOM : _____

SOCIETE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ e-mail : _____

Je suis garagiste, carrossier, ou centre VHU et dispose d'une quantité annuelle de pneumatiques usagés sans jantes (préciser le nombre). L'union fait la force et je deviens membre de l'association RECYCLAGE AUTOMOBILE pour les années 2014, 2015 et 2016. Mes cotisations dues à l'association seront directement payées par PNEUTECH SAS. En contrepartie de mon adhésion, RECYCLAGE AUTOMOBILE m'attribuera une action de 10 € au capital de PNEUTECH SAS sans aucun frais pour moi. Ma responsabilité n'est nullement engagée que ce soit pour ma qualité de membre de l'association où par celle d'actionnaire de PNEUTECH SAS. Mon adhésion à l'association me donne également le droit de voir en contrepartie mes pneumatiques usagés repris à un prix pouvant aller jusqu'à 70 € HT/tonne que je m'engage à remettre au collecteur agréé par PNEUTECH SAS et disposant d'un agrément préfectoral par application de l'article R 543-145 du code de l'environnement qui viendra sur place au garage pour enlever les quantités au prix maximum indiqué ci-dessus. La benne qui sera mise à ma disposition le sera gratuitement. Si je n'ai pas assez de place pour stocker la benne, un camion se déplacera. Je n'aurai rien à payer. Fin 2016, si ne je renouvelle pas mon adhésion à RECYCLAGE AUTOMOBILE dont la cotisation annuelle, ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %, pour l'année 2017 sera de 50 €, mes pneumatiques usagés seront toujours repris par PNEUTECH SAS dans les mêmes conditions sans perdre le moindre droit.

Fait à

Le

Signature